Envoyé en préfecture le 15/07/2024

Reçu en préfecture le 15/07/2024

Publié le





Extrait du Registre des délibérations du **Comité Syndical**

Séance du 18 juin 2024

Date de convocation : le 11 juin 2024

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au Conseil Départemental du Doubs, salle JOUBERT, 8 avenue de la Gare d'Eau à Besançon, sous la présidence de Monsieur Cyril DEVESA, Président.

La séance est ouverte à 18h13 et levée à 19h01

En nombre, les membres :

En exercice: 45

Présents : 23

Ayant pris part au vote: 23

Avant donné procuration : 1

Résultat du vote :

Pour: 24

Contre: 0

Abstentions: 0

Étaient présents :

G.B.M: AEBISCHER Élise; BAILLY Guillaume; BOUSSET Jean-Marc ; CONTINI Jean-Claude ; DEVESA Cyril ; DUSSAUCY Nadine ; JANNIN Jean-Pierre suppléant de M. Vincent FIÉTIER ; GAGLIOLO Lorine; HUOT Daniel; JACQUIN Denis; JOUFFROY Jean-Marc ; LAMBERT Marie ; LEGAIN Olivier ; MAILLARD Valérie; NAPPEZ Anthony; PARIS Daniel; POUJET Yannick; C.C.L.L: CRETIN Emmanuel: GARNIER Christophe: MONNIER

Alain; STADELMANN Jean-Claude;

C.C.V.M: AUBRY Didier; GAUTHIER André

Étaient excusés :

G.B.M : BAEHR Frédérique suppléante de M. Sébastien COUDRY; BERNARD Franck; BOURGEOIS Agnès; CAULET Claudine ; COUDRY Sébastien ; FIÉTIER Vincent ; LAIDIÉ Franck; MAGNIN-FEYSOT Christian; MICHEL Marie-Thérèse; PHILIPPE Lionel ; ROUX Jean-Hugues ; VIÉNET Romain suppléant de M. Christian MAGNIN-FEYSOT;

C.C.L.L: COULET Gérard; MESNIER Christian; NICOLET Mickaël

C.C.V.M:

Secrétaire de séance : MONNIER Alain

Procuration de vote :

Mandant : MESNIER Christian

Mandataire: STADELMANN Jean-Claude

Objet: 4B.Projet de coopération avec la ville de MAN en Côte d'Ivoire

2024/06 06-26

PRÉVENTION

PROJET DE COOPÉRATION AVEC LA VILLE DE MAN EN CÔTE D'IVOIRE

Rapporteur: Monsieur Olivier LEGAIN, Vice-Président

I. CONTEXTE

La Ville de Besançon est un membre fondateur du réseau Bourgogne Franche-Comté International. Depuis 2023, la Ville de Man (Côte d'Ivoire) et la Ville de Besançon échangent sur le développement d'un partenariat entre la Bourgogne-Franche-Comté et l'Association des villes et communes de l'Ouest Montagneux de Côte d'Ivoire (AVICOM-CI). Ce partenariat a pour objectifs de :

- Identifier les besoins de chaque territoire pour développer une coopération ;
- Rechercher des partenaires techniques et financiers pour la conduite de projets ;
- Mobiliser l'ensemble des collectivités locales et des acteurs locaux ;
- Identifier les connaissances et compétences à mobiliser pour la conduite de projets.

Le partenariat vise à répondre durablement aux enjeux de développement territorial des deux territoires en s'appuyant notamment sur la coopération et l'échange.

II. MISSIONS IDENTIFIEES

La ville de Man a exprimé des besoins d'accompagnement en matière de gestion, de valorisation et de développement d'un service public local dans le domaine des déchets (suivi, investissement, collecte, conditionnement, valorisation, etc.). Le SYBERT est identifié comme un partenaire potentiel pour leur projet.

Une réflexion commune pourrait être menée autour du recyclage et la réutilisation des déchets, sujet autour duquel les enjeux restent importants sur le territoire bisontin. La sensibilisation des habitants aux enjeux environnementaux et sanitaires liés aux traitements des déchets est également une thématique importante à traiter. La thématique de l'économie circulaire sera également étudiée.

III. LE RÔLE DU SYBERT

La participation du SYBERT au projet nous permettra :

- d'enrichir nos propres pratiques et renforcer les compétences des agents et/ou élus grâce aux échanges avec les acteurs ivoiriens ;
- de valoriser notre expertise territoriale en matière de gestion des déchets et accompagner la ville de Man dans la conduite et le développement de leur politique publique;
- de participer à une dynamique contribuant à l'ouverture sur le monde, à l'éducation, à la citoyenneté et au développement durable ;
- d'offrir la possibilité à des agents, élus, ou acteurs bisontins de participer à des échanges internationaux (accueil de délégations, participation à un déplacement en Côte d'Ivoire) dans un esprit de partage d'expertise et d'apprentissage.

Á l'unanimité, le Comité Syndical se prononce favorablement sur la participation du SYBERT à un projet de coopération internationale, avec la ville de MAN, en Côte d'Ivoire.

Envoyé en préfecture le 15/07/2024

Reçu en préfecture le 15/07/2024

Publié le

ID: 025-252508247-20240618-2024_06_06_26-DE

Pour extrait conforme, Le Président du SYBERT, Cyril DEVESA

Rapport adopté à la majorité absolue.

Secrétaire de séance, MONNIER Alain



Envoyé en préfecture le 15/07/2024

Reçu en préfecture le 15/07/2024 52LG

Publié le

ID: 025-252508247-20240618-2024_06_06_26-DE